

Décision n° 2016/14/DG du 15 novembre 2016 de la Directrice générale de l'Agence nationale du développement professionnel continu portant nomination des membres de la section professionnelle des médecins

La Directrice générale de l'Agence nationale du développement professionnel continu,
Vu le code de la santé publique, notamment son article R. 4021-15 ;
Vu le décret n°2016-942 du 8 juillet 2016 relatif à l'organisation du développement professionnel continu des professionnels de santé ;
Vu l'arrêté du 11 juillet 2016 portant nomination à l'Agence nationale du développement professionnel continu ;
Vu l'arrêté du 28 juillet 2016 portant approbation de la modification de la convention constitutive du groupement d'intérêt public « Agence nationale du développement professionnel continu » ;
Vu les déclarations d'intérêts transmises par les membres et leur engagement de se déporter s'ils ont des liens d'intérêts susceptibles d'être considérés comme pouvant porter atteinte à leur indépendance.

Décide :

Article 1

Sont nommés, pour une durée de trois (3) ans, membres de la section professionnelle des médecins :

Patrick CARUEL
Philippe DESPIERRE
Franck DEVULDER
Bruno FOLLANFANT
Didier GANDON
Jean-Marc LARUELLE
Leila LATROUS
Éric MAY
Éric PERCHICOT
Jean-Claude SOULARY
Alice TOUZAA
Philippe VERMESCH

Article 2

La présente décision entre en vigueur à compter de sa publication sur le site internet de l'Agence nationale du DPC et fera également l'objet d'une publication au Bulletin Officiel Santé-Protection Sociale-Solidarité.

Fait le 15 novembre 2016.

Michèle Lenoir-Salfati
Directrice Générale de l'Agence
nationale du DPC